

Aurélié BARBOIS

03 - ATDA

**Document généré le jeudi 22 novembre 2018 à 14:13**

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	22/11/18	22/11/18	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
------------------	---------	----------	-------------	------	-------------	---------------

**Service : CCSPSL****Classification CPV :**Principale : **79820000** - Services relatifs à l'impressionComplémentaires : **39294100** - Produits d'information et de promotion

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINT-POURCAIN-SIOULE-LIMAGNE**

Mme Véronique POUZADOUX - Présidente  
 29 rue Marcelin Berthelot  
 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule  
 Tél : 04 70 47 67 20

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique un marché public.

<b>Objet</b>	<b>Outils de communication 2019 - Impression et publicité sur lieu de vente - Service Culturel</b>
<b>Type de marché</b>	Services
<b>Mode</b>	Procédure adaptée
<b>Code NUTS</b>	FRK11
<b>Durée</b>	11 mois
<b>DESCRIPTION</b>	<p>La présente consultation concerne l'impression et la publicité sur lieu de vente des outils de communication pour le service culturel de la Communauté de Communes Saint-Pourçain, Sioule, Limagne dans le cadre de ses manifestations culturelles.</p> <p>Le début des prestations est prévisionnellement fixé au 1er février 2019</p> <p>Le marché est conclu sous forme d'un accord cadre à bons de commande, conformément aux articles 78 et 80 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, avec un seul opérateur économique et dans les conditions suivantes :</p> <p>Montant minimum annuel : sans</p> <p>Montant maximum annuel : 20 000,00 euros HT</p>
<b>Forme</b>	<p>Prestation divisée en lots : Non</p> <p>Les variantes sont refusées</p>
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 20 000,00 €
Reconductions	<p>Oui</p> <p>Nombre de reconductions éventuelles : 3</p>
Conditions relatives au contrat	
<b>Cautionnement</b>	Le marché ne prévoit pas de retenue de garantie. Le recouvrement des sommes dont le titulaire serait reconnu débiteur au titre du marché sera effectué selon la procédure de l'ordre de reversement.

<b>Financement</b>	<p>Modalité de financement : fond propre</p> <p>Modalité de paiement : le règlement du marché sera effectué conformément aux dispositions du décret 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.</p> <p>Les acomptes seront versés au fur et à mesure de l'exécution du marché dans le respect des règles de la comptabilité publique et de l'article 114 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.</p> <p>Une avance pourra être versée au titulaire du marché dans les conditions prévues à l'article 110 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.</p> <p>Le moyen de paiement retenu est le mandat administratif.</p>
<b>Forme juridique</b>	<p>Les candidats ne sont autorisés à présenter qu'une seule candidature et offre, soit en qualité de candidat individuel, soit en qualité de membre d'un groupement, sous peine de rejet de leur candidature.</p> <p>Aucune forme de groupement d'opérateur économique n'est exigée après l'attribution du marché public.</p>
<b>Conditions de participation</b>	<p><b>Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :</b></p> <p>Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.</li> <li>- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.</li> <li>- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.</li> <li>- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <a href="http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat">http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat</a>)</li> <li>- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <a href="http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat">http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat</a>)</li> </ul>
<b>Critères d'attribution</b>	<p>Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération</p> <p>60 % : Valeur technique de l'offre</p> <p>40 % : Prix</p>
<b>Renseignements</b>	<p><u>Correspondre avec l'Acheteur</u></p>
<b>Documents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Règlement de consultation</u></li> <li>• <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u></li> </ul>
<b>Offres</b>	<p>Remise des offres le <b>14/12/18 à 12h00</b> au plus tard.</p> <p>Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.</p> <p>Unité monétaire utilisée, l'euro.</p> <p>Validité des offres : <b>120 jours</b> , à compter de la date limite de réception des offres.</p>
<b>Dépôt</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u></li> </ul>
<b>Renseignements complémentaires</b>	<p>Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.</p> <p>Renseignement administratif Mme Petat 04.70.90.10.38 <a href="mailto:petat.j@ccspsl.fr">petat.j@ccspsl.fr</a> Renseignement technique</p>

Mme Breyne  
04.15-40-08-94  
breyne.s@ccspsl.fr

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

- Référé pré-contractuel : avant la conclusion du marché (articles L. 551-1 à -12 et R. 551-1 à -6 du code de justice administrative),
- Référé contractuel : action à exercer dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L. 551-13 à -23 et R. 551-7 à -10 du code de justice administrative),
- Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

**Recours**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Clermont-Ferrand

6 cours Sablon

63033 Clermont-Ferrand Cedex 01

Tél : 04 73 14 61 00 - Fax : 04 73 14 61 22

[greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr](mailto:greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Cf. le greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus.

Envoi le 22/11/18 à la publication

Marches-Publics.info V9.7